



Contacts utiles

Accueil périscolaire Royannez
Matthieu LE STUM
perisco.royannez@mairie-crest.fr
07 76 04 45 97

Service Éducation
education@mairie-crest.fr
04 75 76 61 37



www.ville-crest.fr



ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024



**Présentation
des temps d'accueil
périscolaires**

École élémentaire
Charles Royannez

Présentation des temps d'accueil périscolaires

Le matin avant l'école de 7h30 à 8h20

l'accueil périscolaire du matin

Proposé le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le midi

de 11h45 à 13h45

la restauration scolaire

Proposée le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le soir après l'école de 16h30 à 17h15

ou

de 16h30 à 18h00

l'accueil périscolaire du soir

Proposé le lundi, mardi, jeudi et le vendredi

de 16h30 à 18h00

l'étude

Proposée le mardi et le vendredi

Réservations et paiements

- En ligne sur le portail Famille :
crest.portail-famille.net

- Lors de la permanence,
Place Dr Maurice Rozier - 26400 Crest
tous les mercredis de 8h30 à 12h00

- Dans la boîte aux lettres de la Mairie.
*Le règlement (hors portail Famille) s'effectue par chèque
uniquement, libellé à l'ordre de Régie Périscolaire de Crest.*

Tarifs

Accueil périscolaire matin

Tarif n°1 : 1,00 €

Tarif n°2 : 1,10 €

Accueil périscolaire soir

Tarif n°1 : 1,00 € la tranche de 45 min

Tarif n°2 : 1,10 € la tranche de 45 min

Étude

Tarif n°1 : 2,00 €

Tarif n°2 : 2,20 €

Restauration scolaire

Tarif de base : 3,80 €

Tarif tardif : 7.00 €

